



BROSSAC


Janvier 2021


Des rues sens dessus dessous !

Services publics :



La Mairie

 Mardi au Vendredi
9h-12h30 / 14h-17h30

 05.45.98.70.14





mairie.brossac@wanadoo.fr




[https://www.facebook.com/
Commune-de-Brossac](https://www.facebook.com/Commune-de-Brossac)


La Poste

 Mardi au Vendredi
9h-12h30
Samedi
9h20-12h

 05.45.98.09.14

La Bibliothèque

 Lundi
15h30-18h15
Mardi au Jeudi
13h30-18h15

 05.45.78.60.19



commune.brossac
@orange.fr

EDITO DU MAIRE

Brossacaises, Brossacais, chers amis,

Les mois passent et les difficultés perdurent, la crise sanitaire est toujours là ! Notre village rural est malgré tout jusqu'à présent épargné, il n'en reste pas moins que notre vie quotidienne est perturbée.

Ce confinement est différent de celui que nous avons connu au printemps dernier, mais l'esprit reste le même, éviter et limiter les déplacements.

Nous avons malgré tout maintenu ouvert tous les services publics, je remercie tout le personnel communal pour son investissement. Nos enseignants des différents cycles, ainsi que le personnel scolaire ont mis tout en œuvre pour accueillir tous nos jeunes dans les meilleures conditions possibles, dans le respect du protocole sanitaire.

Dans ce courrier d'information, je vais brièvement vous énumérer notre programme pour l'année à venir. Début janvier, deux gros chantiers vont s'ouvrir dans le bourg « maison d'accueil pour les personnes âgées et troisième tranche de réaménagement de bourg » puis dans le cours de l'année, la construction des halles sur la place de la mairie.

Début d'année 2021, en accord avec le Département nous devrions, pour commencer, accueillir un docteur quatre demi-journées par semaine et à partir du 1^{er} mars installer un kinésithérapeute dans les locaux de la maison de santé et ainsi renforcer l'offre de soins. Malgré la crise du COVID les travaux du groupe scolaire avancent, l'ouverture de notre ancien GOD initialement prévue pour janvier 2021 est reportée en mars. Quant aux classes maternelles le transfert est planifié pour la fin d'année 2021.

Aujourd'hui, dans l'incertitude de savoir si nous allons comme les années précédentes, pouvoir nous réunir pour les traditionnels vœux, je vous présente, ainsi que tout le conseil municipal mes vœux de bonheur, de santé pour 2021.

Didier Maudet

SOMMAIRE :

Travaux et Voiries	Pages 2 et 3	Etat Civil	Page 4
La Rentrée Scolaire.....	Page 3	Vente d'objets de l'ancienne mairie	Page 4
Les associations	Page 3	Citoyens Vigilants	Page 4
Marché et Commerces	Page 3	Page Facebook	Page 4

Les Travaux :

Le nouveau groupe scolaire :

Malgré le confinement, les travaux avancent rapidement et les élèves de CE1 CE2 et de CM1 CM2 pourront s'installer début avril dans leurs nouvelles classes. Les travaux dans les locaux Honoré de Balzac pourront alors débiter pour la maternelle.



Domicile groupé pour personnes âgées :

Subventions mobilisables	Estimation du montant
ANAH	222 449 €
Département de la Charente	72 000 €
MSA	12 500 €
Fondation Abbé Pierre	44 000 €
Commune de Brossac <small>(120€/m² dans le cadre de l'OPAH 4B)</small>	5 240 €
Communauté de Communes des 4B Sud Charente <small>*(22% de la participation de la Commune)</small>	1 152 €
TOTAL Subventions	357 341 €
Prêt caisse des dépôts et consignations	167 197 €
TOTAL	524 538 €

Afin de permettre aux personnes âgées de se rapprocher des services de proximité et de se réunir, la précédente équipe municipale avait décidé de transformer l'ancienne mairie en logements pour personnes âgées. Les travaux débuteront mi-janvier et devraient se terminer fin 2021.

Conditions liées au montant de loyer :

Les 6 logements destinés aux personnes âgées auront des loyers (conventionnés) dont les montants sont fixés dans le cadre de subventionnement ANAH. Ils feront l'objet d'un bail de location entre le locataire et SOLIHA.

	Surface habitable	annexes	Loyer mensuel prévisionnel
Log. 1	48.40 m ²	3,20 m ²	260.50 €
Log. 2	36.60 m ²	5,00 m ²	203.71 €
Log. 3	48.40 m ²	3,20 m ²	260.50 €
Log. 4	36.60 m ²	5,00 m ²	203.71 €
Log. 5	46.00 m ²	5,00 m ²	252.69 €
Log. 6	46.00 m ²	3,90 m ²	249.82 €

Troisième tranche de l'aménagement du bourg :

La SCOTPA commencera les travaux du bourg aux alentours du 15 janvier. Le chantier sera découpé en 7 phases successives :

- Rue de la Gendarmerie
- Place du Marché
- Place de l'Eglise
- Rue Notre Dame
- Rue Charles Rougier
- Rue de l'Etang Vallier
- Place des Anciens Combattants



Ces différentes phases s'effectueront en fonction de l'avancement des travaux du domicile groupé pour personnes âgées.



Les travaux vont malheureusement entrainer de nombreuses perturbations pour les commerçants et habitants du bourg. Nous comptons sur votre compréhension et votre bienveillance.



Programme voirie 2021 :

Dus au confinement, les travaux qui étaient prévus en 2020 ont été reportés et seront réalisés avec le programme voirie 2021. Le montant global des travaux est estimé à 32 000 €.

L'adressage :

L'étude est maintenant terminée, (dénomination des lieux-dits, des routes, des rues, des chemins, des impasses ainsi que la numérotation de chaque habitation.) Cela correspond à 150 poteaux et 150 panneaux qui seront installés courant printemps.



Les Halles :



Au dernier conseil municipal, les élus ont décidé de retenir le projet de l'entreprise Renaudeau à Brossac concernant la structure. Après une longue période de séchage des bois, l'édification des halles devrait s'achever au mois de juin.

Rentrée Scolaire

La rentrée scolaire 2020 s'est bien déroulée. L'ensemble du personnel, de la collectivité, ainsi que les enseignants appliquent le protocole sanitaire. Les effectifs sont stables avec une centaine d'enfant sur le RPI:

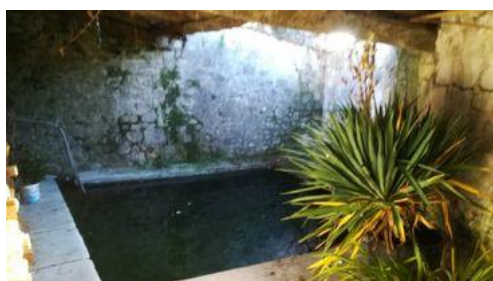
- Maternelle : 2 classes (TPS, PS, MS) = 18 élèves + (MS, GS) = 21 élèves
- Élémentaire : CP/CE1 = 21 élèves, CE1/CE2 = 20 élèves et CM1/CM2 = 19 élèves

Les Associations

Bien que les associations aient dû cesser leurs activités contribuant au lien social et à l'animation du bourg, la commune a décidé de maintenir les montants des subventions demandées. Le comité des fêtes dans l'incertitude de pouvoir organiser le feu d'artifice n'a pas jugé utile de demander une subvention. Nous espérons qu'en 2021, les associations pourront reprendre leurs activités, et animer notre bourg.

Association Art Brossac :

Les membres d'Art Brossac, par manque de moyens humains suffisants, ont malheureusement décidé de dissoudre l'association. Créée en 2003, elle avait pour vocation d'organiser des expositions de peintures à Brossac. Par la suite, elle a diversifié ses animations (Réjouissances, soirées contes et poésies, concerts, visites patrimoniales dans différentes communes du canton, découverte d'anciens moulins...)



Suite à cette dissolution, les membres ont décidé d'attribuer à la commune de Brossac les fonds disponibles à des fins patrimoniales et festives. Cet argent financera l'acquisition et la réhabilitation de l'ancien lavoir de Monsieur André Rolland situé Rue de la Fontaine et à l'éco construction d'un four à pain.

Marché et Commerces

Pendant le confinement, le marché du samedi et les commerces de premières nécessités sont restés ouverts. Ceci nous a permis de prendre conscience que la proximité de ces services est vitale pour notre village, et notre territoire.



Etat Civil 2020

Naissances :

MAILLE Steven, né le 2 Janvier
WINTERSTEIN Sahim, né le 29 janvier
RENAC Nélia, née le 14 mai
SOULARD Cléa, née le 3 juin
BOSC Lucie, née le 27 Juillet
GUERINEAU-LEBRUN Mya, née le 11 août
SOULE Gabin, né le 4 Octobre
BRUNSDON Hugo, né le 19 décembre

Mariage :

HOLT Nicola avec THAIN Nicholas mariés
le 4 Juillet

Décès :

SICAUD Thierry, décédé le 20 janvier
PEULVEY Monique, décédée le 18 février
PHILIPPS Geneviève, décédée le 30 mai
HENBICQ Colette, décédée le 13 juin
FORNEL Monique, décédée le 27 juillet
PAULAIS Charles, décédé le 21 novembre

La disparition de nos proches dans ces conditions sanitaires particulières, ne nous a pas permis de leur rendre hommage comme nous l'aurions souhaités.

Nous présentons à toutes leurs familles nos plus sincères condoléances.

Vente d'objets ancienne Mairie

S.M.S en Brossacais vous propose l'achat d'anciens objets de la commune de Brossac (tableaux, fauteuils, chaises, lits, vases...)
Cette vente financera l'achat de matériel médical pour l'installation d'un docteur dans les locaux de la maison de santé.
Pour plus de renseignements vous pouvez consulter le catalogue, à la mairie ou à la pharmacie. Vous pouvez également contacter Madame Duhau au 06.42.49.84.79



Citoyens Vigilants



Ce dispositif a pour objectif de renforcer le tissu relationnel entre les habitants d'un même territoire, en développant l'esprit civique, en rassurant et en protégeant les personnes vulnérables.

N'hésitez pas à transmettre à la gendarmerie (Composer le 17) tout ce qui peut vous paraître suspect (personnes, véhicules...)

Page Facebook

Une page Facebook pour la commune a été créée.
Vous y trouverez différentes informations, manifestations concernant la commune.

